Nations Unies A/ES-10/830–S/2019/891

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
22 novembre 2019
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-quatorzième année

Lettres identiques datées du 18 novembre 2019, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je joins à la présente les résumés de deux déclarations, l'une de Nabil Abu Rudaynah, le porte-parole du Président Mahmoud Abbas (voir annexe I), l'autre de Riad al-Malki, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de l'État de Palestine (voir annexe II), au sujet de la déclaration illégale faite par le Secrétaire d'État des État-Unis, Mike Pompeo, au nom du Gouvernement américain, le 18 novembre 2019, concernant les colonies d'implantation israéliennes illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent
de l'État de Palestine
(*Signé*) Riyad **Mansour**

19-20257 (F) 261119 031219

Merci de recycler

Annexe I aux lettres identiques datées du 18 novembre 2019, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Déclaration à la presse publiée par Nabil Abu Rudaynah, le porte-parole officiel du Président de l'État de Palestine

Nabil Abu Rudaynah, le porte-parole officiel du Président de l'État de Palestine, a dit que l'annonce faite par le Secrétaire d'État des États-Unis, Mike Pompeo, dans laquelle celui-ci a déclaré que les colonies de peuplement israéliennes à Jérusalem et en Cisjordanie occupée ne violent pas le droit international, est sans effet, inacceptable et répréhensible.

Il a souligné que cette allégation est totalement en contradiction avec le droit international et les résolutions de la légitimité internationale rejetant les colonies de peuplement, ainsi qu'avec les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier sa résolution 2334 (2016). Abu Rudaynah a poursuivi en disant que le Gouvernement américain n'est pas qualifié ni compétent pour annuler les résolutions de la légitimité internationale et n'a pas le droit de légitimer en aucune façon l'implantation de colonies israéliennes.

Il a ajouté que la direction palestinienne, tout en rejetant ces déclarations et les décisions prises précédemment au sujet de Jérusalem, appelle tous les États à les rejeter et à les condamner, parce qu'elles sont illégales et menacent la paix et la sécurité internationales.

À cet égard, le porte-parole officiel a réaffirmé que le Gouvernement américain avait perdu toute crédibilité et n'avait plus de rôle à jouer dans le processus de paix, ajoutant que le Gouvernement Trump porte l'entière responsabilité des conséquences de sa position dangereuse.

Annexe II aux lettres identiques datées du 18 novembre 2019, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Déclaration à la presse publiée par Riyad al-Maliki, Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine

Le Ministre des affaires étrangères et des expatriés de l'État de Palestine, Riad al-Maliki, a condamné l'annonce américaine sur les colonies de peuplement, la qualifiant d'erreur et d'acte de bassesse politique. Soulignant que cette annonce n'avait aucun effet juridique, il a dit que c'était une tentative pathétique visant à protéger Nétanyahou, qui contrevenait aux résolutions internationales, notamment à la résolution sur l'illégalité des colonies de peuplement que l'Assemblée générale avait adoptée deux jours auparavant et les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2334 (2016). Al-Maliki a déclaré que cette annonce représentait un changement par rapport à la position adoptée par les précédents gouvernements américains et faisait que le Gouvernement actuel était en contradiction avec le consensus international et le droit et les instruments internationaux. Il s'agissait également d'une tentative visant à dissimuler les crimes de guerre, les violations graves du droit pénal international et du droit international humanitaire, des Conventions de Genève et d'autres crimes commis par Israël, Puissance occupante, faisant ainsi du Gouvernement américain un complice de ces crimes.

Le Ministre des affaires étrangères et des expatriés a ajouté que cette annonce était une incitation à la violence contre le peuple palestinien et un appel à violer les droits du peuple palestinien, le droit international et les droits de l'homme, parce que l'implantation de colonies et l'annexion étaient des crimes passibles de sanctions au regard du droit international, notamment la Charte des Nations Unies, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Le Ministre des affaires étrangères et des expatriés a souligné que le corps diplomatique palestinien utilisera tous les moyens disponibles en vertu du droit international pour demander des comptes à toute partie, y compris le Gouvernement américain, qui commettra des violations, incitera à masquer les crimes israéliens ou participera à leur couverture. M. Al-Maliki a également affirmé que les dirigeants palestiniens avaient été en contact avec les institutions juridiques internationales et le Conseil de sécurité et avaient demandé aux ministres des affaires étrangères des États arabes et du Mouvement des pays non alignés d'examiner cette dernière violation américaine et de collaborer avec la communauté internationale pour condamner l'annonce en question et affirmer son illégalité. Il a ajouté que les prochaines résolutions internationales exprimeraient la véritable réponse de la communauté internationale à cette annonce.

M. Riyad al-Maliki a exhorté la communauté internationale à condamner cette annonce et à prendre des mesures pour faire face aux tentatives des États-Unis visant à mettre le feu à la région, à porter atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination sur son territoire et à enterrer la solution des deux États, qui est soutenue par le consensus international.